

Québec, le 11 janvier 2006

À l'attention des développeurs de logiciels - Pharmacie

**Modification n° 13
à la *Liste de médicaments* - 15^e édition (octobre 2003)
en vigueur le 1^{er} février 2006**

Le contenu proposé à la Modification n° 13 de la 15^e édition de la *Liste de médicaments*, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} février 2006, n'a pas encore reçu toutes les approbations gouvernementales requises. En conséquence, il peut encore être modifié et ne peut faire l'objet de diffusion. Toutefois, dans le but de vous permettre d'effectuer les modifications nécessaires à vos logiciels de facturation, le fichier de la liste proposée est disponible dès maintenant sous le sceau de la confidentialité.

Compte tenu de la confidentialité requise, les informations contenues dans ce fichier ne doivent pas être communiquées à d'autres personnes que les membres de votre personnel dont les responsabilités le justifient : elles ne doivent être communiquées à personne d'autre, et ce, jusqu'à la réception des autorisations officielles.

- Vous trouverez le fichier reflétant les changements à la *Liste de médicaments* par le Service en ligne de la RAMQ : vous constaterez que le format n'a pas changé par rapport au dernier fichier en votre possession.
- L'environnement d'essais, comprenant la Modification n° 13 de la 15^e édition de la *Liste de médicaments*, sera disponible à partir du 11 janvier 2006. La date simulée du système sera le 11 février 2006.

Nous demeurons disponibles pour tous renseignements additionnels. Vous pouvez communiquer avec Mme Ghislaine Brousseau au numéro 418 682-5122, poste 4762.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. : Association québécoise des pharmaciens propriétaires